

Nice, le 29 avril 2022

Circonscription ASH

Affaire suivie par :
Stéphanie WALDUNG, Inspectrice
Fabrice MARECHAL, Inspecteur
Tél : 04 93 72 63 41
Mél : ien-06.ash@ac-nice.fr

53, avenue Cap de Croix
06181 Nice Cedex 2

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes.

A Mesdames et messieurs les Enseignants,

s/c de

Mesdames et messieurs les Inspecteurs,
Mesdames et messieurs les Directeurs,

Note relative au recrutement des tuteurs enseignants spécialisés de l'ASH, dans le cadre du CAPPEI pour l'année 2022-2023

Dans le cadre de la formation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, un tuteur enseignant spécialisé de l'ASH accompagne chaque enseignant bénéficiant de la formation de 300 heures (cf circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnel aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) NOR : MENE2101543C du 12-2-2021).

Le tuteur enseignant spécialisé de l'ASH est une personne ressource dans le domaine de l'éducation inclusive, titulaire du CAPPEI. C'est un enseignant volontaire pour cette mission, dont l'expérience est reconnue par les inspecteurs. Il exerce des missions dans l'éducation inclusive comparables à celle que le stagiaire aura à assurer sur son poste support de formation. Le tuteur CAPPEI est désigné par Messieurs les recteurs en concertation avec les IA-DASEN des départements concernés et les centres de formation mobilisés. Il pourra accompagner jusqu'à 2 stagiaires engagés dans le CAPPEI. Ses interventions sont en cohérence avec la formation INSPE et l'accompagnement de l'équipe ASH.

Ses missions sont décrites dans la fiche-repère ci-jointe. Elles consistent à :

- **Faciliter** : la prise de fonction à la rentrée, l'accès aux ressources et aux outils, la relation avec les personnes ressources
- **Partager** : sa pratique, son contexte, sa mise en œuvre et ses relations partenariales.

Le tuteur accompagne le stagiaire dès la formation de préparation avant les congés scolaires d'été jusqu'à la présentation des épreuves du CAPPEI, selon le calendrier défini pour l'année 2022-2023 et les modalités suivantes :

- **Jeudi 23 juin 2022** : Rencontre tuteurs/stagiaires pour construire les bases de l'accompagnement par les pairs. Définition des modalités de collaboration tuteur/stagiaire. Organisation de la formation CAPPEI et de l'examen du CAPPEI. Missions du tuteur de terrain. Echanges tuteur/stagiaire.

- Trois journées d'accueil du ou des stagiaires sur le lieu d'exercice du tuteur pour des observations de séquences pédagogiques et d'échanges :
 - **Lundi 10 octobre 2022**
 - **Mardi 13 décembre 2022**
 - **Jeudi 30 mars 2023**

Une formation pour les tuteurs sera déployée :

- **Mardi 20 septembre 2022, 3 heures** : Spécificités de l'orientation dans l'ESMS d'accueil. Repères : EDT, cadre et attendus, missions tuteur et point d'étape du tutorat. Points de vigilance sur l'accompagnement pour (re)mobiliser et remettre en confiance. Organisation des temps d'observation. Marché aux outils et aux ressources.
- **Jeudi 17 novembre 2022, 3 heures** : Spécificités de l'orientation dans l'ESMS d'accueil. Regards sur les conditions d'un tutorat réussi. Être une personne ressource. Enseigner conjointement. Préparation à la visite dans la classe/dispositif du tuteur.
- **Mardi 14 mars 2023, 3 heures** : Spécificités de l'orientation dans l'ESMS d'accueil. Point sur l'accompagnement du stagiaire. Regards croisés sur une situation-problème. Préparation à la visite dans la classe/dispositif du tuteur : dernière ligne droite de l'accompagnement. Bilan de la formation de l'année.

Pour l'année scolaire 2022-2023, des tuteurs enseignants spécialisés de l'ASH exerçant dans les contextes d'exercice suivants seront recrutés, en lien avec les supports de poste des futurs stagiaires :

2 tuteurs pour : ENSEIGNER EN SEGPA (PE, PLP)

3 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE RELATIONNELLE

4 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE PEDAGOGIQUE

7 tuteurs pour : COORDONNER UNE ULIS (3 ULIS école, 4 ULIS collège)

2 tuteurs pour : ENSEIGNER EN UNITE D'ENSEIGNEMENT (IME, IEM, IES)

Pour candidater, il convient d'adresser votre demande motivée avec la fiche de candidature visée par l'IEN de circonscription, **avant le mardi 17 mai 2022** à ien-06.ash@ac-nice.fr.

Laurent LE MERCIER